



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

**Intervention de S.E. M. Alain Girma,  
Ambassadeur, chargé de mission auprès du Directeur des Affaires stratégiques, de  
sécurité et du désarmement, Secrétaire général de la Commission nationale pour  
l'élimination des mines antipersonnel.**

**Deuxième Conférence d'examen de la Convention d'Ottawa**

**Session sur la coopération et l'assistance  
(Carthagène, 30 novembre 2009)**

Madame la Présidente,

Je souhaiterais exposer aux Etats parties à la convention une des actions phares que la France a contribué à mettre en œuvre dans le cadre de sa politique bilatérale de coopération en matière d'action contre les mines.

La France a instauré une coopération exceptionnelle avec les Etats d'Afrique francophone par le biais du Centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution (CPADD) de Ouidah, au Bénin.

Le CPADD développe depuis plusieurs années des formations au déminage humanitaire auxquelles participent des ONG telles que Handicap International et HAMAP déminage qui y envoient des stagiaires et des instructeurs. Grâce à ses compétences reconnues par tous, il multiplie aujourd'hui les partenariats internationaux, ce dont nous nous réjouissons.

La France souhaite à cette occasion saluer la récente contribution du Japon au CPADD, de deux millions de dollars sur trois ans, qui va permettre au centre de doubler ses capacités d'accueil de stagiaires et d'instruction. Elle salue également la mise à disposition par le Brésil de deux instructeurs, grâce à laquelle le centre va organiser un stage en langue portugaise, afin de développer sa coopération avec les pays lusophones de la région, notamment l'Angola et le Mozambique.

La France projette de soutenir dans les années qui viennent la création d'un centre analogue en Bosnie-Herzégovine.

Au total, la somme consacrée par le ministère des Affaires étrangères et européennes à ces actions de formation atteint, en 2008, un montant total cumulé de 1,110 million €

Par ailleurs, la France a contribué, par la mise à disposition d'un officier général, et par ses contributions financières de plus de 100 000 euros en 2009, au développement du volet francophone des activités du Centre International de déminage humanitaire de Genève (CIDHG).

La France soutient activement l'action du CIDHG qui vise à donner aux acteurs africains de l'action contre les mines les outils et supports en français nécessaires à l'élaboration et à la mise en oeuvre de leurs plans d'action nationaux, au travers de quatre types d'actions :

- traduire en français l'ensemble des normes internationales (NILAM) et de la documentation, et assurer leur mise à jour ;
- permettre l'accès à l'ensemble de la documentation francophone, notamment par le biais d'une bibliothèque en ligne (Bibliomines) ;
- organiser des séminaires de l'ensemble des acteurs francophones de la lutte anti-mines ;
- développer une base de données d'experts francophones, afin de la mettre à la disposition des organisations multilatérales.

Un second projet vise à rassembler annuellement en Afrique les responsables nationaux francophones de cette lutte contre les mines. Ainsi, un séminaire d'échanges et de concertation rassemblant 15 Etats de la région s'est tenu à Dakar du 2 au 4 novembre 2009.

Ces deux projets et les autres actions entreprises montrent l'importance qu'attache la France à accroître la capacité des acteurs nationaux africains francophones à formuler et à mettre en oeuvre des programmes efficaces de déminage, à aider cette expertise locale qui se développe à se faire reconnaître au sein des instances internationales du déminage et à susciter les échanges et les coopérations entre les acteurs des pays de la francophonie pareillement affectés par les mines.

Voilà, Madame la Présidente, les quelques éléments dont la France voulait faire part aux Etats parties à la Convention au sujet de sa politique de coopération en matière d'action contre les mines.

Je vous remercie, Madame la Présidente.